

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 février 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT****N ° 16929**

présenté par

M. Tellier, Mme Bourouaha, M. Brotherson, M. Castor, M. Chailloux, M. Chassaigne,
M. Dharréville, Mme Faucillon, M. Jumel, Mme K/Bidi, M. Le Gayic, Mme Lebon, M. Lecoq,
M. Maillot, M. Monnet, M. Nadeau, M. Peu, M. Rimane, M. Roussel, M. Sansu, M. William et
M. Wulfranc

ARTICLE 4

Compléter l'alinéa 1 par les mots :

« qui passe sous silence les effets d'un recul de l'âge de départ à la retraite en matière de santé »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à préciser la nature du tableau d'équilibre présenté à l'article 4.